

Pr. Chehad Mohamed Salah
Département de langue et littérature françaises
Faculté des lettres et langues
Université Mentouri Constantine

Étude dans la presse algérienne de textes de critique littéraire

Thèse de Doctorat, 1999

Résumé de la thèse de doctorat soutenue à l'Université de Paris XIII, le 12 février 1999, sous la direction du Pr. Patrick Charaudeau.

Introduction : Présentation du cadre général

1/ Qu'est-ce que la presse algérienne de langue française ?

Cette dénomination renvoie à tous les organes de presse édités en langue française en Algérie avant et après 1962.

2/ Statut de la presse en Algérie

Il y a trois types de presse : une presse gouvernementale, une presse partisane et une presse indépendante.

a/ Presse gouvernementale

Presse sous l'égide du gouvernement. Citons : *El Moudjahid*

Étude dans la presse algérienne de textes de critique littéraire

(quotidien de langue française), sous la tutelle du Ministère de l'information et de la culture, date de fondation : 22/06/1965,

Algérie - Actualité (hebdomadaire de langue française), sous la tutelle du Ministère de l'information et de la culture, date de fondation : 24/10/1965.

b/ Presse partisane

Presse sous l'égide des partis. Citons : *Libre – Algérie*, *Sawt El Abrar*, *El Moudjahid* (hebdomadaire de langue arabe), *Révolution africaine* (hebdomadaire de langue française), etc.

c/ Presse indépendante

Presse non alignée. Citons : *El Alam Essayaci*, *Le Chroniqueur*, *Le Jeune indépendant*, *Le Soir d'Algérie*, *Le Quotidien d'Oran*, *El Watan*, *Liberté*, etc.

3/ Le problème du public

Dans notre cas, il est question d'un public intellectuel (ou moyennement cultivé), sachant lire en français.

4/ Bilan

La presse algérienne (dans les deux langues) a une mission informatrice qui l'incite à ouvrir ses colonnes à la culture.

I/ Présentation du thème de recherche

1.1/ Rappel théorique : Qu'est-ce qu'un genre discursif ?

Cette notion tient une place très importante en analyse du discours. Comme celle de « typologie » qui lui est corrélative, elle se réfère à des aspects de la réalité langagière assez différents les uns des autres.

Dans la tradition littéraire, par exemple, pour classer les différents genres, on se basait sur des critères formels : ce qui distingue les œuvres littéraires les unes des autres, c'est ce qui les structure. Les genres sont des modèles langagiers bien codifiés et socialisés (roman vs poésie vs théâtre, etc.).

Aujourd'hui, les théoriciens de l'analyse du discours se fondent dans leur classement des genres sur des critères de ressemblance et de différence. Sont classés dans un même genre, tous les textes présentant des caractéristiques semblables et inversement : seront reconnus comme appartenant à des genres différents les textes présentant des caractéristiques propres qui les différencient entre eux : un texte journalistique vs un texte publicitaire vs un texte romanesque vs un texte de loi, etc. D. Maingueneau (1996) cite comme règles ou critères permettant de définir un genre : le statut respectif des énonciateurs et co-énonciateurs ; les circonstances temporelles et locales de l'énonciation ; le support et les modes de diffusion ; les thèmes qui peuvent être introduits et la longueur, le mode d'organisation, etc. Ainsi, la notion de « support » joue un rôle fondamental dans la stabilité ou l'instabilité d'un genre (genres stables : la recette de cuisine, la prière ou le sermon ; genre instable : le journal télévisé parce qu'il dépend du système socio-culturel en place, de la situation de communication, le contexte, etc.). Ce dispositif de communication socio-historiquement défini a une incidence décisive sur l'interprétation des énoncés, car on ne peut interpréter un texte si on ne sait pas à quel genre discursif le rapporter.

1.2/ Définition et objectif de recherche

Notre thème de recherche s'intitule : « Étude dans le presse algérienne de textes de critique littéraire ». Il s'agit d'étudier un échantillon de textes de critique littéraire, puisé dans la presse algérienne de langue française.

Par l'expression «presse algérienne de langue française», nous désignons la presse écrite en Algérie, càd les journaux (quotidiens /périodiques ou revues) imprimés en français. L'on sait que la presse écrite «informe et en même temps séduit» (P. Charaudeau) dans ses différents supports en déployant toutes sortes de stratégies langagières repérables grâce à une analyse de discours. Car la presse écrite est avant tout un espace imprimé et en tant que tel est fait de langage qu'on peut étudier comme n'importe quel langage.

Par «textes de critique littéraire», nous entendons ce genre discursif qui renvoie aux articles de presse – appelés dans le lexique de la presse écrite «chroniques» traitant de la littérature : étude de romans, de nouvelles, de poèmes, etc. parus dans la presse algérienne éditée en langue française. D'où notre problématique : Comment est conçue cette «critique littéraire journalistique»? Est-elle synonyme de «critique universitaire», cette «critique scientifique» qui procède par «hypothèses», décoriquage, classification des informations? Comment le chroniqueur réagit-il face à une œuvre littéraire récemment publiée et mise sur le marché? Actionne-t-il les mêmes schèmes en face d'une œuvre nationale, maghrébine, africaine, ou occidentale? Comment, enfin, remplit-il son «contrat médiatique» vis-à-vis de la cible à laquelle est destiné son article? Telles sont les quelques questions que nous nous poserons lors de l'analyse de notre corpus et auxquelles nous tenterons de répondre. En tout cas, l'objectif poursuivi par notre thèse est de mettre au jour les composantes discursives de ce genre qu'est la «critique littéraire journalistique en Algérie» et d'en dégager les caractéristiques.

1.3/ Méthodologie d'approche : une analyse sémiolinguistique

Parlant de méthodologie, on peut énumérer plusieurs théories du langage. Pour notre part, nous nous inscrivons dans le

cadre de la sémiolinguistique. Celle-ci combine dans son approche du discours des apports théoriques de la sémiotique et de la linguistique (pratique psycho-socio-langagière) : « Une analyse sémiolinguistique du discours est **sémiotique** en ce qu'elle s'intéresse à un objet qui ne se constitue que dans une intertextualité, laquelle dépend des objets du langage, cherchant à en dégager des possibles signifiants et qu'elle est **linguistique** en ce que l'instrument qu'elle utilise pour interroger cet objet est construit au terme d'un travail de conceptualisation structurelle des faits langagiers. On ne peut séparer les deux aspects. Qu'est-ce qu'une linguistique qui ne dirait rien de signifiant sur les actes langagiers ; qu'est-ce qu'une sémiotique qui nierait que le langage se donne à lui-même et à travers lui-même, son propre instrument d'analyse ? » (P. Charaudeau, 1983).

A défaut de résumer toute la théorie, rappelons-en, néanmoins, quelques éléments essentiels : tout sujet parlant affiche dans son discours une composante sémiolinguistique, laquelle combine dans son activité trois composantes : une compétence linguistique (marques et appareils conceptuels), une compétence situationnelle (contrat de parole) et une compétence discursive (contrats et stratégies). Ainsi, les chroniques qui conctruisent notre corpus (résultats des actes de langage) sont autant de **mises en scène** qui découlent de la combinaison d'une certaine situation de communication, d'une certaine organisation discursive et d'une certaine utilisation des marques linguistiques.

Toute analyse sémiolinguistique du discours (que nous appellerons dorénavant pour simplifier, à la suite de P. Charaudeau, une **analyse sémiodiscursive**) implique par conséquent que l'on décrive les caractéristiques de la situation langagière et de l'organisation discursive en s'appuyant sur les marques linguistiques qui en constituent les traces. Ceci explique pourquoi dans le cheminement de notre thèse, nous commencerons par

décrire le cadre situationnel de la critique littéraire journalistique avant d'aborder les composantes du cadre discursif.

1.4/ Le cadre situationnel de la critique littéraire journalistique en Algérie

a / Les textes de critique littéraire, comme les textes de critique cinématographique, les textes de critique théâtrale, etc., quelle que soit la rubrique sous laquelle ils s'inscrivent, font partie d'un support médiatique (presse écrite, radion, télévision, internet, etc.) et par conséquent du cadre situationnel de ce support.

A ce titre :

- Ces textes font partie d'une machine à traiter l'événement – actualité qui exige que soit opéré un certain choix dans l'ensemble de ces événements, choix qui, du même coup consacre l'événement choisi ; cette sélection obéit, selon F. Curel (1994), à des « critères et seuls certains faits seront constitués en événements médiatisés ». Car, dans les médias, choisir de traiter une information – serait-ce pour la critiquer – c'est choisir de lui donner de l'importance, comme si en quelque sorte, le reste du monde s'abolissait autour d'elle.

- Ces textes doivent satisfaire au double contrat qui caractérise d'une manière générale la communication médiatique : « informer » et « plaire » ; ce double contrat, dans un contexte de concurrence, exige, d'une part, que l'information, et la manière de la traiter, puisse être jugée crédible : c'est la « visée de crédibilité » (faire sérieux), d'autre part, et simultanément, que la manière de traiter cette information plaise (« visée de captation »), c'est-à-dire qu'elle excite les esprits et les passions (séduire), d'où le choix de la force illocutoire des signes.

b / Voyons donc comment se situe la critique littéraire dans la presse algérienne par rapport au contrat de communication médiatique.

- Pour ce qui concerne le choix de l'événement – actualité, tantôt la critique littéraire possède une liberté de choix, tantôt ne la possède pas :

* Tantôt l'événement s'impose à elle, dans la mesure où c'est la parution d'une œuvre littéraire qui déclenche l'activité obligatoire de la critique. Ne pas parler ainsi d'un roman, d'une nouvelle, d'un recueil de poèmes, etc. qui vient de sortir aux éditions nationales ou étrangères (dans leur version d'origine ou traduits) entraînerait le risque pour le support médiatique, de se voir disqualifié (surtout si l'œuvre appartient à un compatriote) par ses lecteurs. Cependant, la consécration qui résulte de ce choix obligé est quelque peu ambiguë dans le cas où la critique d'une œuvre littéraire serait négative ; en effet, dans le même instant que l'aspect négatif de la critique va à l'encontre de la consécration, le seul fait de parler de cette œuvre participe de la campagne publicitaire de lancement de l'œuvre en question.

* Tantôt c'est la critique qui crée l'événement – actualité quand elle relit pour ses consommateurs une œuvre littéraire qui a fait sensation à l'époque de sa parution. Mais là aussi, il s'agit d'une liberté conditionnée par le contexte, car c'est souvent à l'occasion de la commémoration de l'anniversaire de la mort d'un écrivain ou d'un colloque consacré à ses œuvres, etc., que la critique choisit de relire une de ses œuvres. Ce qui prouve que la critique littéraire doit toujours rester à l'écoute de l'actualité.

- Pour ce qui concerne le double contrat médiatique « informer », comme nous venons de le voir, ne laisse pas grande latitude quant au choix de l'événement. En revanche, la manière de traiter l'information a une spécificité qui distingue ce genre du genre « information politique ». C'est que, dans ce dernier cas, l'énonciateur-journaliste doit éviter de juger et doit s'ef-

facier le plus possible (sauf s'il s'agit de l'éditorialiste ou d'un chroniqueur-homme politique). Dans la critique littéraire journalistique, au contraire, le contrat médiatique stipule que le critique est là pour apprécier, évaluer, juger. De plus, le sujet-critique se considère comme l'intermédiaire entre l'événement et le lecteur, un présentateur d'un produit. Voici des exemples tirés de notre corpus :

— «Voici un ouvrage qui ramène curieusement à la mémoire» (*El Moudjahid*, 11 septembre 1983) ;

— «Dans cet article, il est question d'un roman, récemment publié à Alger» (*Algérie – Actualité*, du 5 au 11/5/80) ;

— «Voici quelques mois, paraissait la traduction d'un roman «Front du Ciel» (*El Moudjahid*, 4/10/1968) ;

— «L'ouvrage que nous présentons cette fois, de Ernesto Sabato...» (*El Moudjahid*, 14/1/79).

D'où l'autre aspect du contrat, le «plaire» qui se mélange intimement à «l'informer», puisque la critique journalistique en Algérie est un genre où le chroniqueur transmet à la cible ses passions, ses plaisirs, sa sensibilité («faire aimer le produit»). Prenons des exemples :

— «Un livre captivant...» (*El Moudjahid*, 26/8/1985) ;

— «Ce livre récemment publié par Driss Chraïbi (Une Enquête au pays) est l'un de ceux qu'on lit d'une seule traite, de ceux qui apportent un souffle de vie communicatif, qui éloignent des sentiers de l'indifférence l'acte de lire (qui devient ici un véritable plaisir) le plaisir du texte...» (*El Moudjahid*, 8/12/.)

En résumé, le contrat médiatique de ce genre s'enrichit de certaines représentations – supposées partagées entre le journaliste et la cible – qui font que la critique littéraire journalistique en Algérie devrait être essentiellement :

- explicative, voire pédagogique (le critique intermédiaire qui fait comprendre) ;
- évaluative et subjective (l'appréciation) ;
- partielle.

Nous verrons dans quelle mesure ces éléments du contrat situationnel se retrouvent dans les caractéristiques discursives des chroniques étudiées.

5/ A la recherche d'un corpus

5.1/ Choix du corpus

Le corpus que nous avons construit pour notre thèse, nous l'avons prélevé dans deux supports de la presse écrite : un quotidien (*El Moudjahid*) et un hebdomadaire (*Algérie-Actualité*). Ces deux journaux n'appartiennent pas à une presse spécialisée, quasiment inexistante, mais à une presse d'informations générales qu'on peut qualifier de presse populaire et non élitiste, puisqu'elle s'adresse à la masse c'est-à-dire aussi bien à l'intellectuel qu'au lecteur moyen.

5.2/ Délimitation du corpus

Notre corpus s'inscrit à l'intérieur d'un espace de 20 ans, oscillant entre 1965 et 1985. Pourquoi cette période ? Ces 2 dates ont marqué l'histoire de l'Algérie. En effet, 1965 est la date où s'est déroulé le fameux coup d'État du 19 juin (organisé par le colonel Houari Boumediene, mort en 1978). Malgré le règne de la dictature militaire et du parti unique, l'Algérie a connu dans cette période une relative stabilité politico-sociale due au « boum » économique, le baril de pétrole se vendait bien. D'où, il s'en est suivi un développement à tous les échelons sociaux : industrialisation, scolarisation des masses, gratuité des soins médicaux, création d'emplois...

Sur le plan médiatique, qui nous intéresse ici, la presse algérienne, qu'elle soit de langue française ou de langue arabe, est née officiellement au lendemain du 19 juin 1965. Quant à l'année 1985, elle correspond au début de la crise socio-économique et politique (chute des prix des hydrocarbures, remise en cause du système politique, etc.).

Aussi, au plan culturel et par rapport à notre thème, cette période est-elle très riche. Et c'est là également que l'édition des journaux a connu une régularité constante, comme cela est confirmé par l'abondance des archives régionales ou nationales.

5.3/ Dépouillement statistique

En faisant un relevé systématique des articles de critique littéraire parus dans la rubrique « Culture » de 1965 à 1985, nous obtenons que ce soit dans *El Moudjahid* ou *Algérie – Actualité* 4 ensembles signifiants :

- Les articles de critique se référant à la littérature maghrébine (Algérie, Maroc, Tunisie) ;
- Les articles de critique renvoyant à la littérature occidentale (littérature européenne et américaine) ;
- Les articles de critique se rapportant à la littérature orientale (proche, moyen et extrême-Orient) ;
- Enfin, les articles de critique relevant de la littérature afro-latino-américaine (littérature africaine et littérature latino-américaine).

Nous avons associé délibérément la production littéraire africaine et la latino-américaine pour les commodités de l'analyse, vu que ces 2 ensembles ne sont pas incompatibles (mêmes conditions de production : l'Afrique et l'Amérique latine sont d'anciennes colonies occidentales, etc.).

D'un autre côté, le relevé empirique montre une disproportion entre ces 4 ensembles : le volet « littérature maghrébine » regroupe le plus grand nombre de textes, dépassant largement les autres volets. Cela est dû à l'orientation « idéologique » des 2 médias algériens davantage tournés vers la réalité maghrébine (proximité oblige).

5.4/ Construction du corpus

Notre genre « critique littéraire » comprendra par conséquent 4 ensembles signifiants que nous désignerons respectivement par les lettres x, y, t, v. où x = littérature maghrébine ; y = littérature occidentale ; t = littérature orientale et v = littérature afro-latino-américaine.

Puisqu'il n'est pas d'analyse du discours, selon notre point de vue, sans mise en contraste des réalisations langagières (ici, la contrastivité est interne au genre), notre échantillon d'analyse sera (en nous limitant par exemple à 3 chroniques par thème et par support) le suivant :

El Moudjahid

3x (littérature maghrébine) vs 3y (littérature occidentale)

3t (littérature orientale) vs 3v (littérature afro-lat-américaine)

Algérie – Actualité

3x (littérature maghrébine) vs 3y (littérature occidentale)

3t (littérature orientale) vs 3v (littérature afro-latino-américaine)

Dans un souci d'homogénéité, notre corpus rassemblera des chroniques traitant de la production romanesque, prélevées au hasard dans les 2 supports, et correspondant aux paramètres suivants :

- Sujets : textes signés (ce qui exclut les autres) ;
- Espace : longueur d'une chronique ;

Étude dans la presse algérienne de textes de critique littéraire

- Support : *El Moudjahid* / Algérie – Actualité.

Le corpus construit prendra alors définitivement la forme suivante :

El Moudjahid

3x (littérature maghrébine) vs 3y (littérature occidentale)

- *L'Amour, la Fantasia*
(Assia Djébar)

↔

- *Les Serpents* (P.
Bourgeade)

Chroniqueur : Kader F.

Chroniqueur : A. Mabrouki

- *La Grotte éclatée*
(y. Mechakra)

↔

- *Lascaris d'Arabie* (Jean
Soublin)

Chroniqueur : T. Djaout

Chroniqueur : M. A.

- *Une Enquête au pays*
(Driss Chraïbi)

↔

- *L'Oiseau bariolé* (Jerzy
Kozinski)

Chroniqueur : A. Mabrouki

Chroniqueur : R.K.



3t (littérature orientale) vs 3v (littérature afro-latino-américaine)

- *Memed le mince et Memed
le faucon*

↔

- *Des Feuilles dans la
bourrasque*

(Yechar Kemal)

(Gabriel Garcia Marquez)

Chroniqueur : A.P.S.

Chroniqueur : A. Djemai

- *Front du Ciel* (Nguyen
Dinh Thi)

↔

- *Le Tunnel* (Ernesto
Sabato)

Chroniqueur : Assia Djébar

Chroniqueur : M.D.

- *Possession* (Kamala
Markandaya)

↔

- *L'Archer Bassari* (Modibo
Soukato Keita)

Chroniqueur : Zeini Moulaye

Chroniqueur : M.F.I.

Algérie – Actualité

3x (littérature) vs 3y (littérature occidentale)

- | | | |
|---|---|--|
| • <i>Talismano</i> (A. Meddeb) | ↔ | • <i>Le Château</i> (F. Kafka) |
| <u>Chroniqueur</u> : Malek Alloula | | <u>Chroniqueur</u> : Ahmed Ben Allam |
| • <i>Le Désbérîté</i> (Rabia Ziani) | ↔ | • <i>Elise ou la vraie vie</i> (Claire Etcherelli) |
| <u>Chroniqueur</u> : Ahmed Cheniki | | <u>Chroniqueur</u> : Rachid Benattig |
| • <i>Les Chercheurs d'os</i> (Tahar Djaout) | | • <i>Racines</i> (Alex Haley) |
| <u>Chroniqueur</u> : A. Djaad | | <u>Chroniqueur</u> : A. Toudert |

◇ ◇ ◇ ◇ ◇

3t (littérature orientale) vs 3v (littérature afro-lat-américaine)

- | | | |
|--|---|--|
| • <i>Saison de la migration vers le Nord</i> (Tayeb Salih) | ↔ | • <i>Le Docker noir</i> (Sembène Ousmane) |
| <u>Chroniqueur</u> : A. Cheniki | | <u>Chroniqueur</u> : A. Toudert |
| • <i>L'Oiseau d'Orient</i> (Tewfik El Hakim) | ↔ | • <i>Les Sept solitudes de Lorsa Lopez</i> (Sony Sabo Tansi) |
| <u>Chroniqueur</u> : A. Toudert | | <u>Chroniqueur</u> : Tahar Djaout |
| • <i>L'Amour par-delà l'inconnu</i> (Mahmoud Teymour) | ↔ | • <i>Les Crapauds-Brousse</i> (Tierno Monenembo) |
| <u>Chroniqueur</u> : A. Toudert | | <u>Chroniqueur</u> : A.Z. |

II/ Analyse du corpus

Cette analyse a pour objectif de mettre au jour les composantes du dispositif discursif des différentes chroniques :

Il s'agira là d'essayer de répondre à 2 questions :

- 1- De quoi est-il parlé ? pour découvrir les objets de référence.
- 2- De qui est-il parlé ? pour découvrir les sujets de l'énonciation.

A la 1^{ère} question, on répondra de l'auteur (en tant qu'individu, écrivain et narrateur), du roman sous différents aspects (roman-histoire, roman-genre, roman-écriture et roman-titre).

A la 2^{ème}, on répondra du chroniqueur, du lecteur et du public.

La grille adoptée pour l'analyse se présente ainsi :

1/ Genre :

a/ L'auteur (du roman) vu par le chroniqueur en tant que :

- individu : témoin d'une histoire personnelle dans un contexte historique ;
- écrivain : témoin d'un projet d'écriture ;
- narrateur : sujet racontant.

b/ **Roman-histoire** : le roman vu par le chroniqueur en tant qu'histoire.

c/ **Roman-genre littéraire** : le roman vu par le chroniqueur en tant que genre littéraire.

d/ **Roman-écriture** : le roman vu par le chroniqueur en tant qu'écriture.

e/ **Roman-titre** : le roman vu par le chroniqueur en tant que titre.

2/ Chroniqueur

a/ L'énonciation : L'énonciateur (être de langage fabriqué par le chroniqueur) est-il explicite ? implicite ? L'énonciation est-elle objective ? subjective ? Pour cela, on examinera : les pronoms, les adjectifs, les présentateurs, les verbes et adverbes de modalités.

b/ L'argumentation : Ici, on verra successivement :

- Le Propos

Il se compose d'une ou plusieurs assertions, reliées entre elles par une relation argumentative, qui disent quelque chose sur les phénomènes du monde (ici, ce qui advient et ce qui est dans le roman) ;

- La Proposition

Elle met en place un cadre de questionnement qui repose sur la possible mise en cause du Propos. Celle-ci dépend de la prise de position qu'adopte l'énonciateur, vis-à-vis de la véracité du Propos (accord, désaccord ou non-prise de position), ce qui l'entraîne à développer l'argumentation dans telle ou telle direction ;

- La Persuasion

Elle met en place un code de raisonnement persuasif (le locutoire, illocutoire et le perlocutoire) qui est censé développer l'une ou l'autre des options du cadre de questionnement (justification, réfutation, pondération) afin d'établir la preuve de la position adoptée dans la proposition.

Ajoutons, enfin, que cette analyse fait aussi ressortir les différentes mises en contraste telles que indiquées dans la construction du corpus.

III/ Résultats et bilan

L'analyse du corpus met au jour les caractéristiques fondamentales des différentes chroniques représentées par l'échantillon étudié. Ces caractéristiques sont présentées sous forme de tableaux commentés. Elles concernent l'auteur-individu (catégorie étudiée par toutes les chroniques), le roman-histoire (l'analyse montre que l'histoire est mêlée au commentaire), le roman-genre (il est fait plus ou moins référence à cette étiquette mais sans la justifier).

Pour ce qui est des caractéristiques linguistiques, on remarque dans toutes les chroniques un jeu remarquable des pronoms (nous/on/je/vous) impliquant soit le locuteur seul, soit le locuteur et l'interlocuteur.

Ces résultats synthétisent les caractéristiques discursives du genre « critique littéraire journalistique » mises en évidence par l'analyse de l'échantillon. Ils font ressortir les composantes discursives essentielles que se partagent les 18 chroniqueurs présents dans le corpus : ce qu'ils ont en commun et ce qui les différencie.

Conclusion

L'on sait que le champ du médiatique est celui de la vie publique. Aussi, l'instance médiatique se trouve-t-elle dans un lieu de gestion de l'information ayant une visée de « faire savoir » à propos de ce qui se produit dans cet espace public. Elle gère donc cette information en fonction de l'idée qu'elle se fait de ce que sont : « l'intérêt social » (sélectionner – et donc imposer – dans la masse des faits ce qui sera jugé le plus important), « l'authenticité » (montrer la réalité vraie) et « la vérité » des événements (dévoiler les causes). L'instance citoyenne (ici, dans notre cas, le lecteur algérien d'*El Moudjahid* ou d'*Algérie-*

Actualité), elle, se trouve placée dans un lieu de savoir aux modalités multiples : droit de savoir, devoir de savoir, droit/devoir de se faire une opinion, exprimer cette opinion, douter/contester le bien fondé du savoir transmis. « Le message c'est le médium » (Mc Luhan, 1968).

La presse écrite (*El Moudjahid / Algérie-Actualité*) ne déroge pas à la règle générale : informer et en même temps plaire. Cependant, réellement, elle n'est ni vraiment informative ni vraiment critique. Elle remplit seulement son contrat de communication médiatique : satisfaire à un certain « imaginaire de l'information et de la critique ». Elle porte à la connaissance d'une cible prédestinée et fictive un produit (roman, nouvelle, recueil de poèmes, etc.) c'est-à-dire un objet de connaissance, présenté de telle façon à inciter le lecteur de l'article à se l'approprier. Sans être une critique « pure » (G. Genette), elle est obligée de développer des stratégies sémiotiques en construisant un dire qui pourrait être co-énoncé par le lecteur-consommateur de la critique. Le journaliste-critique se trouve finalement contraint de satisfaire à deux visées diamétralement opposées correspondant chacune à une logique symbolique particulière : une visée de « faire savoir » ou « visée d'information » devant répondre à l'attente du lecteur : l'informer ; une visée de « faire ressentir » ou « visée de captation » destinée à attirer le « tu interprétant » vers l'objet de consommation (stratégies discursives ayant pour effet perlocutoire de provoquer des émotions, mobiliser des affects).

Mais la critique littéraire journalistique a ses propres spécificités d'une contrée à une autre. Est-elle algérienne ? africaine ? française ? autre ? chacune se comporterait différemment face à un même objet littéraire. L'univers de séduction développé par le journaliste-critique pour attirer sa cible n'est pas le même pour toutes les critiques littéraires journalistiques du monde entier. Chaque chroniqueur se sert de sa propre « machine à éblouir ».

Pour ce qui est de la presse algérienne de langue française, on peut dire que du moment que l'imaginaire ou « point d'ancrage » du sujet-critique et du sujet-lecteur est le même, la critique littéraire journalistique algérienne (de langue française, mais aussi de langue arabe) doit honorer son contrat de communication et développer une mise en scène argumentative destinée à charmer le sujet interprétant. Les arguments de persuasion diffèrent d'un objet à un autre, d'où « le contraste idéologique » que nous avons décelé dans l'analyse du discours. La stratégie discursive change s'agissant par exemple d'un roman maghrébin, oriental, latino-américain, occidental, etc. A cause du passé historique colonial (surtout français) au Maghreb, en Afrique, en Orient, les romans occidentaux sont en quelque sorte « suspectés », acceptés sous réserve : les romans faisant l'apologie du colonialisme, ou ayant un lien aussi tenuous avec celui-ci, sont rejetés (exclusion de l'altérité). En revanche, ceux magnifiant l'héroïsme guerrier algérien ou le nationalisme maghrébin, oriental, etc. face au colonialisme occidental, sont appréciés, valorisés au plus haut point. Ainsi, par exemple, on a vu, dans l'analyse, un chroniqueur faire usage d'un discours mélodieux, charmeur, quand il présente à son lecteur un roman écrit par un patriote vietnamien traitant de la guerre du Vietnam. Par parti pris, l'énonciateur trouve un lien, une parenté entre la littérature vietnamienne de combat et la « jeune littérature maghrébine ». Il construit à ce propos un univers de séduction destiné à subjuguer le destinataire. Il fait usage de qualificatifs métaphoriques tels que « captivant », « émerveillant », etc. dont l'emploi vise à transporter le sujet interprétant vers un lieu féerique, voire mythique. La réalité est déformée par l'idéologie du sujet communiquant. Son discours, s'insérant entre le roman et le consommateur, devient une machine à fabriquer des mythes. Ceux-ci se glissent, comme l'affirme Roland Barthes (1957) entre la réalité et la perception qu'en a le sujet-critique. Outre cette « mythologie » éblouissante, l'énonciateur a recours à des arguments fondés sur l'éthique (fraternité, solidarité, justice),

en un mot, il «fait vibrer la fibre patriotique» pour garantir un bon accueil au roman qu'il présente. S'agissant d'un roman occidental dont le discours idéologique est conforme à celui des 2 partenaires de la communication, la critique journalistique trouvera alors des arguments pragmatiques pour le faire acquérir.

Autrement dit, dans un journal, comme l'a montré l'analyse du corpus de notre recherche, la présentation de l'œuvre littéraire se fera toujours selon un «un choix idéologique» préétabli. Cela ne signifie nullement que le chroniqueur est un «fervent nationaliste», il peut même lui arriver d'apprécier négativement un roman d'un compatriote, mais il le fait en employant d'autres arguments, entre autres littéraires (voir la réception du roman *Le Déshérité*, de R. Ziani). Toutefois, ceci n'est qu'une variable et comme telle, fait aussi partie des spécificités de cette critique littéraire journalistique.

Là, s'achève notre étude, mais une autre doit nécessairement la relayer. En effet, il s'agira dans le prolongement de ce travail, de vérifier les résultats obtenus, donc, d'ouvrir des pistes de recherche. Celles-ci, à nos yeux, sont de 4 types :

1/ Élargissement du corpus autour de la presse quotidienne et la presse hebdomadaire pour bien vérifier ce qui est caractéristique de la critique littéraire dans chacune de ces presses (prendre plusieurs quotidiens, plusieurs hebdomadaires, toujours en restant dans le volet de la presse algérienne de langue française) ;

2/ Faire des contrastes entre la presse algérienne de langue française et la presse française elle-même, afin de faire ressortir les spécificités de la première ;

3/ Faire des contrastes entre la presse algérienne de langue française et son homologue de langue arabe ;

4/ Comparer les critiques littéraires universitaires dites «académiques» avec les critiques littéraires journalistiques.

Bibliographie

1. Albert, P. *La Presse*, PUF, Que sais-je ? 1968 et 1971.
2. Albert, P. et F. Terrou, *Histoire de la presse*, PUF, Que sais-je ? 1970 et 1988.
3. Albert, P., *Lexique de la presse écrite*, Dalloz, Paris, 1989.
4. Anscombre, J. C. et O. Ducrot, *L'Argumentation dans la langue*, Ed. Pierre Mardaga, Paris, 1983.
5. Balle, F. *Médias et sociétés*, éd. Montchrestien, Paris, 1980.
6. Barthes, R. *Mythologies*, Seuil, 1957.
7. Beacco, J. C., Darot, M. *Décrire l'écrit*, BELC, 1980, multigr.
8. Bellenger, L. *La Persuasion*, PUF, Que sais-je ? 1985.
9. Benveniste, E. *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1969.
10. Bourdieu, P. *La Distinction*, éd. Minuit, Paris, 1979.
11. Brahimi, B., *Le Pouvoir, la presse et les intellectuels en Algérie*, éd. L'Harmattan, collection «Histoires et perspectives méditerranéennes», Paris, 1989.
12. Brochier, J. C., *La Presse écrite*, Hatier, Paris, 1983.
13. Brunel, P., D. Madelénat, J. M. Gliksohn et D. Conty, *La Critique littéraire*, PUF, Que sais-je ? 1977 et 1984.
14. Gallu-Get, G. (sous la direction de P. Charaudeau), *Essai d'analyse sémiolinguistique de quelques articles de critique littéraire*, Paris XIII, 1995.
15. Carrier, J. P., *Initiation aux médias : Vocabulaire et pratiques de formation*, éd. Privat, collection « Formation pédagogique », Toulouse, 1989.
16. Cayrol, R. *La Presse écrite et audio-visuelle*, PUF, collection «Thémis», 1973.
17. Charaudeau, P., «La Critique cinématographique : Faire voir et faire parler», in *La Presse : Produit, production, réception*, Didier Erudition, collection «Langages, Discours et Sociétés», CAD, 1988.
18. Charaudeau, P., *La Presse : Produit, production, réception*, Didier Erudition, collection «Langages, Discours et Sociétés», CAD, 1988.
19. Charaudeau, P., *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette, 1992.
20. Charaudeau, P., «Le Contrat de communication de l'information médiatique», in *Le Français dans le Monde*, collection «Recherches et Applications», N° spécial Juillet 1994, Hachette, Edicef.
21. Charaudeau, *Langage et discours. Eléments de sémiolinguistique*, Hachette Université, Paris, 1983.

22. Charaudeau, P., «Problèmes de langage et d'analyse des médias», in *Sociologie du Sud-Est*, N° 37-38, 1983.
23. Charaudeau, P., «Le Discours propagandiste», in *Le Français dans le Monde* N°182, janvier 1984.
24. Charaudeau, P., «D'une théorie du langage à l'analyse du discours», *Connexions* N° 38, 1982.
25. Charaudeau, P., «Problèmes d'analyse des médias, définition d'un genre : L'interview» et «Comparaison des interviews type José Arthur et Jacques Chancel» in *Aspects du discours radiophonique*, Didier Erudition, 1984.
26. Charaudeau, P., (sous la direction de), *Aspects du discours radiophonique*, Didier Erudition, Paris, 1984.
27. Charaudeau, P., *Le Discours d'information médiatique*, Nathan-Ina, 1997.
28. Chehad, M. S., *La Réception de l'écriture culturelle dans la presse algérienne de langue française*, Mémoire de magistère, sous la direction du Pr. R. Lafont, Université Mentouri, Constantine, 1988.
29. Cicurel, F., «Les Scénarios d'information dans la presse quotidienne» in *Le Français dans le Monde*, collection «Recherches et applications» N° spécial Juillet 1994, Hachette Edicef.
30. Clausse, R., *Le Journal et l'actualité*, éd. Marabout Université, Paris, 1967.
31. Douël, J., *Le Journal tel qu'il est lu*, CFPJ, Paris, 1981.
32. Ducrot, O., *Les Mots du discours*, éd. Minuit, 1980.
33. Fernandez, M., *La Chronique cinématographique*, Thèse de doctorat, sous la direction de P. Charaudeau, Paris XIII, 1994.
34. Gaillard, Ph., *Technique du journalisme*, PUF, Que sais-je ? 1971.
35. Genette, G., *Figures II*, éd. Seuil, Paris, 1969.
36. Ihaddaden Z., *La Presse algérienne de 1965 à nos jours*, Thèse de doctorat d'État, Paris II, 1984.
37. Jauss, H. R., *Pour une esthétique de la réception*, Gallimard, 1978.
38. Kerbrat Orecchioni, C., *L'Implicite*, Armand Colin, 1986.
39. Lahouari, S., *L'Information et la culture en Algérie (1962-1976)*, Éd. Ministère de l'information et la culture, Alger, mars 1978, collection «Dossiers documentaires» 25 / 26.
40. Lavoine, Y., *La Presse*, éd. Larousse, 1976, collection «Idéologies et Sociétés».
41. Maingueneau, D., *Genèses du discours*, éd. Pierre Mardaga, collection «Philosophie et langage», Bruxelles, 1984.
42. Maingueneau, D., *Les Termes clés de l'analyse du discours*, collection «Mémo», éd. Seuil, 1996.

Étude dans la presse algérienne de textes de critique littéraire

43. Matien, M., *Le Système médiatique. Le journal dans son environnement*, Paris, Hachette, 1989, collection «Langue, linguistique, communication».
44. Mathien, M., *Les Journalistes et le système médiatique*, Paris, Hachette, 1972, collection «Langue, linguistique, communication».
45. Mathien, M., *Les Journalistes*, PUF, Que sais-je ? Paris, 1995.
46. Mc Luhan, M., *Pour comprendre les médias*, traduction de Jean Paré, Paris, Mame / Seuil, 1968.
47. Morin, V., *L'Écriture de presse*, éd. Mouton, Paris, 1969.
48. Mouillaud, M. et J. F. Tétu, *Le Journal quotidien*, Presses universitaires de Lyon, 1989.
49. Oléron, P., *L'Argumentation*, PUF, Que sais-je ? 1983 et 1993.
50. Paillet, M., *Le Journalisme*, Denoël, Paris, 1974.
51. Plantin, Ch., *L'Argumentation*, collection «Mémo», Seuil, 1996.
52. Souriau-Hoebrechts, C., *La Presse maghrébine*, thèse de doctorat 3^e cycle, éd. CNRS, Paris, 1969.
53. Terrou, F., *L'Information*, PUF, Que sais-je ? 1962 et 1983.
53. Thibault, D., *Explorer le journal*, collection «Profil Formation», Hatier, 1976.
54. Tudesq, A. J. (sous la direction de), *La Presse et l'événement*, éd. Mouton, 1973.
55. Véron, E. «Quand dire c'est faire. L'énonciation de la presse écrite» in *Sémiotique II*, Paris, IREP, 1984.
56. Vignaux, G., *L'Argumentation. Essai d'une logique discursive*, éd. Droz, Genève, 1976.
57. Voyenne, B., *La Presse dans la société contemporaine*, Armand Colin, 1962.
58. Voyenne, B., *L'Information aujourd'hui*, Armand Colin, 1976.
59. *Horizons Maghreb in Le Français dans le Monde*, N° 189, Nov-déc 1984, Hachette / Larousse.
60. «Le Même et l'autre en discours», in *Cahiers de Praxématique* N° 17, Praxiling, Montpellier, 1991.